

Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 29 juin 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39

Présents : 36

Excusés : 2

Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-NEUF JUIN, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 23 juin 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TASD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPLY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUS - Madame PHONGPRIA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Madame FILLION - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Madame TCHERKEZOV - Monsieur RACCAH .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : Madame DE ALMEIDA.

<u>POUVOIRS :</u>	Madame TCHERKEZOV	à	Monsieur BORD
	Monsieur RACCAH	à	Monsieur MARANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame PIOT Sophie

SEANCE DU 29 JUIN 2026

N°2026_06_29-21

Ref : Direction de l'Aménagement et du Développement Durables

Objet: Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de voirie (17 rue de la Pierre Rollet - AT 525)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code de l'urbanisme ;

VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 20 mai 2019 et modifié le 27 mars 2023 ;

VU le Plan d'alignement de la rue de la Pierre Rollet ;

VU le permis d'aménager n°77373 240002 accordé en date du 17/01/2025 ;

VU la demande de transaction foncière de l'office notarial 106 République en date du 17/04/2026 ;

CONSIDERANT la délivrance du permis d'aménager n°77373 240002 accordé par la commune en date du 17/01/2025 pour un projet de division en lot au 17 rue de la Pierre Rollet ;

CONSIDERANT la division parcellaire par un cabinet de géomètre afin de correspondre au plan d'alignement de la rue de la Pierre Rollet ;

CONSIDERANT la parcelle AT 525 d'une superficie de 24m² ;

CONSIDERANT la nécessité d'une délibération municipale pour accepter la sollicitation de transaction immobilière de l'office notarial représentant le propriétaire M. DA PIEDADE ;

CONSIDERANT l'avis de la commission aménagement / travaux du 18 juin 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

APPROUVE l'acquisition à l'amiable et à l'euro symbolique de la parcelle AT 525, d'une superficie de 24m², sis 17 rue de la Pierre Rollet, appartenant à Monsieur David DA PIEDAD ou tout substitut.

AUTORISE le maire à signer un acte authentique avec l'office notarial de son choix, ou à authentifier un acte signé par un adjoint sous la forme administrative, en vue d'un enregistrement au service de la publicité foncière.



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 3 juillet 2026

Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20260703-2026_06_29-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026
Publication : 06/07/2026